

« Parcours aménagé de formation initiale » Contrat d'objectifs

Le parcours aménagé de la formation initiale doit permettre à un jeune en risque ou en situation de décrochage de pouvoir «respirer» et prendre du recul en sortant temporairement du milieu scolaire et/ou de l'établissement.

Ce parcours est destiné à des jeunes volontaires scolarisés dans un établissement du second degré âgés de 15 ans minimum, et en particulier à des jeunes de 16 à 18 ans, tranche d'âge pour laquelle peu de dispositifs de lutte contre le décrochage existent. Ces jeunes sont repérés par les équipes pédagogique et éducative de l'établissement comme étant en risque ou en situation de décrochage et comme pouvant être remobilisés ou remotivés par une «parenthèse» hors de l'univers scolaire. Leur situation fait l'objet d'une analyse dans le cadre du GPDS.

Le jeune conserve le statut scolaire et les droits qui lui sont associés (couverture maladie, bourse..) durant toute la durée du parcours, qui ne peut excéder un an. Il s'agit donc d'une «parenthèse» dans le parcours du jeune, qui doit pouvoir ensuite revenir au lycée ou collège sans conséquence négative sur la poursuite de ses études. L'idée est de lui permettre d'intégrer des activités d'un autre type, a priori moins scolaires, et qui pourraient lui convenir et le motiver davantage.

La durée du parcours est elle aussi individualisée, de quelques semaines à une année maximum, glissante de date à date à compter de l'entrée du jeune dans son parcours. L'entrée dans le parcours peut se faire à tout moment de l'année.

Le parcours proposé doit déboucher sur un contrat d'objectifs individualisé proposé par l'établissement en lien avec le jeune et sa famille.

Compte tenu des principes et dispositions énoncées ci-dessus :

Entre l'établissement scolaire représenté par Monsieur Hervé MEILLAUD, Principal, et le jeune.

Il est convenu ce qui suit :

- **Modalités de mise en œuvre du parcours :**

- Mise en place d'un PAFI et d'une double d'inscription CNED en vue de l'obtention du CFG.

Une équipe de suivi et d'accompagnement sera créée afin de pouvoir suivre au mieux Peter dans sa recherche de stages, la validation des compétences du socle, la préparation du C.F.G et son projet d'orientation.

La semaine se découpera en plusieurs temps (cf emploi du temps) :

- ✓ Temps de découverte du monde professionnel (3 à 4 stages en entreprise)
- ✓ Temps d'accompagnement personnalisé (bilan de compétences, bilan de stage...)

- ✓ Temps de travail et d'accompagnement en vue de l'obtention du CFG
- ✓ Temps d'intégration avec les élèves de sa classe en cours d'Education Physique et sportive

• **Objectifs personnalisés :**

- Se confronter au monde professionnel et ses exigences
- Découvrir différents corps de métiers et secteurs économiques
- Tenir des engagements sur la durée (assiduité, objectifs...)
- Valider les compétences fondamentales en vue de l'obtention du CFG
- Préparer une orientation en accord avec les envies et projet de l'élève
- Se remotiver pour retrouver du sens dans les apprentissages

• **Domaines de compétences privilégiés :**

- La maîtrise de la langue française
- Les principaux éléments de mathématique et de la culture scientifique et technologique
- Les compétences sociales et civiques
- L'autonomie et l'initiative

• **Tuteur/Référent :** Madame Lucile BILLEROT, CPE

• **Durée :** De septembre 2018 à juin 2019

Le chef d'établissement :

« Lu et approuvé »

L'élève et son représentant légal :

« Lu et approuvé »

Le référent de l'établissement pour ce parcours :

« Lu et approuvé »

Pour les élèves âgés de 15 ans, validation IA DASEN

L'IA DASEN

Signature